

• Les enjeux d'une décolonisation négociée l'exemple tunisien (1954-1956)

MOHAMMED LOTFI CHAIBI

Introduction

Le nationalisme tunisien a noué dès ses débuts des relations assez régulières avec les différentes tendances libérales de l'opinion publique française, plus précisément avec toutes celles qui ont manifesté directement ou indirectement une sincère sympathie ou une attitude encourageante pour d'éventuelles évolutions émancipatrices.⁽¹⁾ Ces relations ont connu un degré d'animation et de fébrilité, à tel point qu'au moment du triomphe des partis de gauche (Cartel des Gauches en 1924, Front Populaire en 1936 et Front Républicain en 1956), d'aucuns n'ont pas hésité d'y voir un signe d'espoir, et de déceler une lueur de convergence de vues.

Pourtant, pour peu qu'on examine attentivement ce rapprochement, on y découvre plutôt un ensemble de malentendus et d'illusions. Il est vrai qu'un certain nombre de personnalités radicales, socialistes, communistes, franc-maçonnnes et humanistes avaient souvent pris à titre individuel des engagements courageux, des positions en avance par rapport à celles préconisées au sein de leurs partis ou associations ⁽²⁾. A

1 Voir l'action de Thaalbi à Paris en 1920 et le rôle d'Ahmed Sakka ainsi que leurs différents contacts avec les personnalités libérales de l'opinion publique française. Celles établies par Thaalbi remontent au début du siècle, dans Claude Liauzu et Pierre Soumille, « La Gauche française en Tunisie au printemps 1906 : le Congrès républicain, radical et socialiste de Tunis », *Le mouvement social*, janvier-mars 1974, n° 86, p. 55-78.

2 On pense aux avocats André Berthon (communiste), Jean-Robert Longuet (socialiste), Gaston Bergery (radical) et Félicien Challaye (humaniste). Cf. notre article, « Les nationalistes tunisiens et la revue *Maghreb* (1932-1934) », *La Presse*, 08/03/1995.

tel point que le secrétaire général du Néo-Destour, Habib Bourguiba ne cachait pas son enthousiasme dans une lettre saluant l'avènement du Front Populaire en juin 1936 adressée au secrétaire général de la Fédération Socialiste (SFIO) de Tunisie. On lit notamment qu'il est « convaincu que les partis de gauche qui forment le Front Populaire (...) auront à cœur d'aborder le problème fondamental des rapports franco-tunisiens, de réviser les méthodes et les doctrines à la lumière des faits, en un mot de concilier les besoins et les aspirations du peuple tunisien avec les intérêts de la puissance protectrice » (3).

Le cheval de bataille du Néo-Destour est lancé. Il s'agit de « concilier les besoins et les aspirations du peuple tunisien avec les intérêts de la puissance protectrice ». Cette revendication est modérée, mais de nombreuses péripéties et maladroites se sont relayées sur son parcours. A cet égard, il est symptomatique de relever dans les explications fournies par les responsables de la politique coloniale française en Tunisie, l'importance qu'ils accordent au poids des considérations de politique intérieure ou extérieure. L'opportunité de traiter du problème tunisien fut constamment victime de cette justification (4).

L'histoire des relations franco-tunisiennes de 1943 à 1954 a été, comme l'a bien noté le secrétaire général adjoint du Néo-Destour, Hédi Nouira, celle « des occasions perdues. Que ce soit en 1945, en 1947 ou en 1951, on n'a pas su prendre à temps les mesures réformatrices qui s'imposaient. Si même, après un certain décalage, on a opté pour une politique évolutive, on l'a assortie de tant de réserves qu'elle s'est révélée, dans l'application inopérante » (5).

Les rapports franco-tunisiens se détériorent gravement sous de Hautecloque, qui s'attache à réaliser le programme du Rassemblement Français. Le cycle tragique de la résistance-répression embrase la période janvier 1952-juillet 1954. Le Résident Général Pierre Voizard (1953-1954), qui a succédé à de Hautecloque, avoue que la Tunisie

était en état « d'insurrection larvée ». L'échec des réformes promulguées le 4 mars 1954 marque une recrudescence d'attentats. L'insécurité paralyse le pays. Survient un dénouement inattendu. L'investiture de Pierre Mendès France met fin à une situation sans issue. Le discours de Carthage le 31 juillet 1954 n'aurait pu voir le jour si des préconditions n'avaient pas contribué à son mûrissement. Au vrai, ce discours avait bel et bien ses fondements dans la tradition de dialogue entretenue, entre le nationalisme tunisien et la tendance libérale et démocratique de l'opinion publique française. Notre étude essaiera de démontrer l'interaction entre les fondements du dialogue franco-tunisien, les enjeux du discours de Carthage, et les accélérations de l'histoire.

I. Le discours de Carthage : les préconditions et les fondements.

Les préconditions.

L'effet décisif suscité par le discours du 31 juillet 1954 est sans doute le rétablissement de la confiance. Ce mot-clef pèsera de tout son poids sur l'évolution des négociations franco-tunisiennes durant la courte durée du ministère Mendès France (juin 1954-février 1955). Des observateurs et historiens se sont préoccupés de clarifier et expliquer cet aspect de la question. Toutefois, l'éclairage biographique de Jean Lacouture sur la personnalité de Pierre Mendès France et son appréciation du problème tunisien ainsi que les témoignages d'Edgar Faure, de Roger Stéphane et les deux études fouillées de Pierre Rouanet et de Simone Gros n'ont pas, nous semble-t-il, saisi les préconditions historiques de cette confiance qui a triomphé d'un climat -le moins qu'on puisse dire- de tourmentes et de suspicion (6). Il se trouve que la pierre angulaire de cette confiance remonte au début des années 30.

En effet, des nationalistes de la trempe de Habib Bourguiba, Bahri Guiga, Tahar Sfar et plus tard Hédi Nouira ont affiché au courant de

3 Cf. notre étude : « La politique coloniale du Front Populaire en Tunisie (1936-1938). Essai d'évaluation », *Les mouvements politiques et sociaux dans la Tunisie des années 1930*. Tunis, MEERS/CNUDST, 1987, pp. 549-567.

4 Explications de Pierre Chatenet, directeur de cabinet du Résident Général Jean Mons (1947-1950). Voir *Décolonisation. Souvenirs et réflexions*. Paris, Buchet/Chastel, 1988, p. 72-75.

5 Nouira (Hédi), « Les suites douloureuses d'une expérience manquée », *Maroc et Tunisie. Le problème du protectorat*. Paris, NEF/Julliard, 1953, p. 182-190.

6 Faure (Edgar), *Mémoires I et II*. Paris, Plon, 1982 et 1984 ; Stéphane (Roger) : *Tout est bien. Chronique*. Paris, Quai Voltaire, 1989 ; Lacouture (Jean) : *Pierre Mendès France*. Paris, Éditions du Seuil, 1981 ; Rouanet (Pierre) : *Mendès France au pouvoir (1954-1955)*. Paris, Robert Laffont, 1966 ; Gros (Simone) : *La politique de Carthage. Suivi d'une lettre post-face de Pierre Mendès France*. Paris, Plon, 1958.

ces années, bien avant le triomphe du Front Populaire, des prédispositions à nouer des relations suivies avec la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen et le parti frontiste animé par deux jeunes radicaux Gaston Bergery et Pierre Mendès France en 1932/1933. Ce parti ou plutôt cette tendance qui militait pour le renouveau du parti radical groupait aussi le militant pacifiste, membre du comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, Félicien Challaye (7).

La participation de la délégation envoyée par le journal *La Voix du Tunisien* et composée des M^{es} Habib Bourguiba, Bahri Guiga, Tahar Sfar aux travaux du congrès de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen tenu à Vichy du 23 au 25 mai 1931 s'avère fondatrice du futur dialogue franco-tunisien (8). Bien plus, les déclarations de M^e Gaston Bergery durant sa brève mais utile visite à Tunis au début de juillet 1931 – venu défendre *La Voix du Tunisien* – ont soulevé un immense espoir parmi les nationalistes : le député radical-socialiste de Seine et Oise «voyait la nécessité d'un redressement de la formule du protectorat que l'on devra pour le grand bien de la Tunisie et de la France aiguiser vers l'indépendance du peuple tunisien. »

« Indépendance qui ne saurait, poursuit-il, en raison de l'interdépendance économique des peuples et du développement des voies de communication être absolue aussi bien pour la Tunisie que pour la France elle-même. L'indépendance tunisienne devra, à son avis, s'assortir d'une conception fédérale, étant bien entendu que la fédération sans égalité s'appelle asservissement » (9). La voie tracée par Gaston Bergery est sans équivoque : elle condamne l'évolution du protectorat vers l'assimilation. Elle revendique l'émancipation du peuple protégé (10).

Cette audacieuse approche des relations franco-tunisiennes refait surface au moment du triomphe du Front Populaire. Le Néo-Destour resserre ses liens avec le parti frontiste de Gaston Bergery. Il lui adresse des invitations pour venir enquêter sur les réalités tunisiennes en 1936-37 (11). Et l'étudiant néo-destourien Hédi Nouira, chargé de ce contact, fait publier dans *La Flèche* organe du parti frontiste deux articles retentissants (12).

La conception associative des relations franco-tunisiennes suggérée par le parti frontiste, en l'occurrence Gaston Bergery, Pierre Mendès France, et Félicien Challaye, rejoint l'idéal destourien. Elle appelle à l'émancipation progressive des peuples d'outremer, non par une assimilation chimérique mais dans le cadre d'un ensemble fédéral (13). Et avec une grande déception que le Néo-Destour d'un côté et Pierre Mendès France de l'autre assistent impuissants à la marginalisation du parti frontiste et au triomphe du Front Populaire (14).

Pour les nationalistes tunisiens, cette déception se poursuivra au sortir de la Deuxième Guerre mondiale avec le projet de l'Union Française annoncé par le général de Gaulle à la Conférence de Brazzaville (30 janvier-8 février 1944). Tentative de synthèse « le vieux rêve de l'assimilation et la nouvelle chimère de la fédération », le projet susdit écarte « toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'Empire » ainsi que « la constitution éventuelle, même lointaine, de self-governments dans les colonies » (15). Au vrai, les incertitudes et les hésitations de la politique française vis-à-vis de la revendication nationale reflètent d'une certaine manière l'impuissance du régime des partis instauré par la IV^e république. La France est placée devant des choix cruciaux : les implications de la Guerre Froide, la

7 Salem (Norma), *Habib Bourguiba, Islam and the creation of Tunisia*. Dever, Croom Helm, 1984, p.107, 125 et 129/130.

8 Articles parus dans *La Voix du Tunisien* : «La colonisation et les droits de l'homme», par Bahri Guiga (12 mai 1931) ; «Lettre ouverte à Félicien Challaye», par Chedly Khaïrallah (19, 20 et 21 mai 1931) ; «Nos camarades au Congrès de Vichy» (26 et 27 mai 1931) ; «Déclaration de la délégation tunisienne lue par M. Caillaud» (29 mai 1931) ; «Impressions du Congrès de Vichy», par Tahar Sfar (1 juin 1931) ; «Notre mission en Tunisie», par Habib Bourguiba (25 juin 1931) ; «Famine et répression», par Félicien Challaye (26 juin 1931).

9 Chedly Khaïrallah, «Le député Bergery à Tunis», *La Voix du Tunisien*, 6 juillet 1931.

10 «Discours de M^e Bergery», *La Voix du Tunisien*, 13 juillet 1931.

11 Ibrahim (Abdallah), *Fenêtre sur l'histoire de la lutte nationaliste*. tome I, Sousse, Dar Saïdane, s.d., p. 144-145 (en arabe).

12 Nouira (Hédi), «Une grande figure du syndicalisme tunisien», *La Flèche*, 26 décembre 1936 ; «En Tunisie, ce qui est fait, ce qui reste à faire», *La Flèche*, 21 et 28 novembre 1936

13 Habib Bourguiba, «De Paul Lambert à Duran Angliviel», *L'Action Tunisienne*, samedi 27 février 1937.

14 Lacouture, *op. cit.*, p. 86.

15 Grosser (Alfred), *La IV^e république et sa politique extérieure*. Paris, Armand Colin, 1967, p. 29.

pression montante des mouvements de libération nationale dans les colonies et le nécessaire et indispensable redressement économique et social du pays.

On peut rappeler à cet égard, le revirement spectaculaire du ministre des Affaires étrangères, Robert Schuman, après son discours de Thionville (le 9 juin 1950), promettant une évolution du protectorat tunisien vers l'indépendance (16), et les répercussions désastreuses du conflit indochinois sur l'économie française. De 1946 à 1954, la guerre d'Indochine engloutit 3000 milliards de francs dont 2385 à la charge du budget français. Tandis que les pertes de l'armée, pendant la même période, se chiffrent comme suit : 92000 tués ou disparus, 114000 blessés et 28000 prisonniers. A Dien Bien Phu, les pertes franco-vietnamiennes vont s'élever à 15000 hommes, tués, disparus ou blessés, soit la valeur de 21 bataillons (17).

Dès lors, on saisit mieux les récriminations et les réserves de l'ancien compagnon de Gaston Bergery, le député radical Pierre Mendès France qui, depuis sa démission du poste de ministre de l'économie du G.P.R.F. présidé par le général De Gaulle en avril 1945, refuse de participer aux combinaisons gouvernementales où les responsables détiennent les faux-semblants du pouvoir, les alliances contradictoires que l'on a été contraint de nouer pour obtenir l'investiture de l'Assemblée érigeant les compromissions en système de gouvernement, condamnant les attitudes tranchées et interdisent l'action réelle (18).

Les fondements.

C'est un fait, comme le souligne à juste titre Fenner Brockway, président fondateur du congrès des peuples contre l'impérialisme et un des spécialistes anglais des problèmes coloniaux, que l'action du gou-

vernement Mendès France (juin 1954-5 février 1955) a restitué le sens de la décision à un pays gouverné, jusque-là, par des indécis (19).

En effet, Mendès France s'est employé à clarifier autant se faire que peut sa démarche pour résoudre la crise tunisienne. Et sa première initiative était de repérer l'interlocuteur nationaliste tunisien apte à renouer le dialogue tant de fois avorté. Et il est symptomatique de relever dans les différentes interventions du président du conseil français à l'Assemblée nationale le rappel inlassable de cette vérité : en reconnaissant l'autonomie interne de l'État tunisien, Mendès France a concrétisé la promesse non tenue de six gouvernements français successifs (20). Aussi, Mendès France impose-t-il des limites aux concessions possibles : il s'agit d'une autonomie interne qui doit maintenir l'union diplomatique et militaire avec l'État protecteur et garantir les droits des Français installés en Tunisie.

Bien plus, il exige une série de conditions : le gouvernement tunisien de négociations doit être représentatif des diverses tendances de l'opinion politique tunisienne. Le Néo-Destour y participera pour une part et rien qu'une part. De même, ce gouvernement devrait être dirigé par un ami de la France, en l'occurrence, Tahar Ben Ammar.

À première vue, en comparant ces contours tant de fois précisés et rappelés à l'Assemblée nationale ou à travers les directives adressées par Mendès France à ses proches collaborateurs (21) avec les données du problème tunisien telles qu'exposées par le président du Néo-Destour en 1952, de grandes divergences subsistent des deux côtés.

« La question, observe Bourguiba, n'est pas de choisir entre l'indépendance tunisienne et l'administration coloniale, le choix se situe entre une indépendance patronnée et guidée par la France, qui laissera subsister une coopération libre et préservera les intérêts fondamentaux de la France et du monde libre, chose encore possible et encore souhaitée par l'immense majorité des Tunisiens, et une indépendance conquise de haute lutte dans le sang et la haine, avec l'appui de l'étranger et qui re-

16 « Mise au point de M. Schuman, ministre des affaires étrangères », *Le Monde*, 13 juin 1950.

17 Elgey (Georgette), *La république des tourmentes*. Tome I 1954-1959. Paris, Fayard, 1992, p. 99-100.

18 *Ibid.*, p. 57. Voir aussi « Une lettre de Pierre Mendès France », Lacouture, *op. cit.*, p. 534-535.

19 Brockway (Fenner), « Lettre anglaise à Mendès France », *L'Express*, 24 juillet 1954, n° 62, p. 4.

20 Interventions de Pierre Mendès-France à l'Assemblée nationale le 10 août 1954 et le 3 février 1955 In Pierre Mendès France, *Œuvres complètes, tome III. Gouverner, c'est choisir (1954-1955)*. Paris, Gallimard, p. 212 et p.712.

21 *Ibid.*, p. 482-484 et 637.

jetterait la Tunisie vers d'autres blocs à base confessionnelle ou raciale moins favorables à la France » (22). Il est clair que si les nationalistes tunisiens revendiquent l'indépendance, ils acceptent toutefois le principe de négocier son acquisition progressive, par étapes. Ce que Mendès France exclut dans sa déclaration de Carthage, l'autonomie interne étant un terminus. Mieux, dans son intervention à l'Assemblée nationale le 10 décembre 1954, il confirme le sens qu'il veut donner à sa politique tunisienne en déclarant qu'il fait sienne la formule de René Mayer : autonomie, oui ; indépendance, non (23).

Ceci révèle une dimension d'autant plus énigmatique dans la démarche mendésienne qu'elle est acceptée cahin caha par le Néo-Destour. À ce propos, il nous semble utile de réexaminer le contexte des premiers contacts franco-tunisiens. D'emblée, on relève leur caractère ambivalent. Autant les contacts entre les représentants des deux exécutifs français et tunisien étaient annoncés officiellement, autant ceux établis avec le chef du Néo-Destour et le délégué de ce parti en France, Mohamed Masmoudi ont été soigneusement tenus secrets.

Avec le chef du Néo-Destour, Mendès France négocie un « contrat moral ». Il y avait d'abord le journaliste anticolonialiste Roger Stéphane, le député socialiste Alain Savary et le directeur-fondateur de *L'Express* Jean-Jacques Servan-Schreiber (24). Alain Savary considère sa troisième rencontre avec Habib Bourguiba, celle d'Amilly le 17 juillet 1954, comme étant la plus importante (25). Elle a permis, précise-t-il, de tracer ce que pourrait être la méthode d'évolution de rapports entre la Tunisie et la France. Mohamed Masmoudi y était, ajoute-t-il, présent et nous avons souvent évoqué le résultat de cet échange en le qualifiant de « contrat moral » (26).

22 Bourguiba (Habib) «Le problème tunisien», *La Tunisie et la France*. Tunis, M.T.E., 1970, p. 302-307.

23 Mendès France, *op. cit.*, p. 544.

24 Stéphane (Roger), *op. cit.*, p. 382-389 ; Servan-Schreiber (Jean-Jacques) : *Pas-sions*. Paris, Fixot, 1991, p. 294-296.

25 Alain Savary a rendu visite à Bourguiba à trois reprises : d'abord le 3 mars 1953 à l'île de la Galite, visite qui lui a permis d'analyser les contours du problème tunisien dans un article paru dans le journal *Le Monde* du 27 mars 1953 («Urgence en Tunisie»). Les deux autres visites, celles du 4 juillet à l'île de Groix et du 17 juillet 1954 sont commandées par Pierre Mendès France.

26 Lettre d'Alain Savary en date du 16 janvier 1985. *Archives personnelles*.

Ce témoignage ne concorde pas avec celui de Roger Stéphane qui « avait tendance à penser que l'essentiel de sa tâche (en tant qu'émissaire choisi par Mendès France) était d'établir un calendrier au terme duquel l'indépendance de la Tunisie s'imposerait naturellement ». Contrairement à ce que pensaient ses adversaires, tel n'était pas le point de vue de Mendès France. Ce dernier ne croyait pas la Tunisie capable d'assumer immédiatement la gestion de ses affaires. Il croyait à la pédagogie des étapes. Si, dans une première phase, pouvait être entrepris un effort d'instruction publique, si des capitaux pouvaient être drainés vers la Tunisie, une classe moyenne émergerait. Alors, après une génération, l'indépendance deviendrait possible (27).

Toutefois, des indices concourent à penser que la position de Mendès France s'est assouplie depuis le discours de Carthage et a évolué depuis la chute de son gouvernement le 5 février 1955 (28). Quoique investi par l'Assemblée, le gouvernement Mendès France traite avec une majorité parlementaire très fluctuante quand il s'agit du problème colonial et plus précisément de la présence française en Afrique du Nord.

Tout semble indiquer qu'à la veille du discours de Carthage, les nationalistes tunisiens ne peuvent rejeter l'offre de Mendès France d'autant qu'elle vient, dans l'esprit de Bourguiba, d'un radical, ex-compagnon de Gaston Bergery, instruit sur la question tunisienne et initiateur d'un nouveau style de gouverner, ce style lancé et soutenu par *L'Express* en 1953, narguant les partis et les coteries. Le pivot du premier numéro de ce magazine, étant un article de Mendès France dont le titre annonce le ton : « La France peut supporter la vérité » (29).

Ces données se conjuguent parallèlement avec les initiatives entreprises par Hédi Nouira qui insistant, sur la gravité de la situation en Tunisie (mai-juin 1954) auprès de Dr Elie Cohen-Hadria, secrétaire général de la Fédération Socialiste (SFIO) de Tunisie, a déjà eu la primeur de rencontrer Mendès France à Tunis, venu plaider dans l'affaire de Boubaker Jellouli (Zaghouan) au début de 1954 (30). Ainsi, le con-

27 Stéphane, *op. cit.*, p. 388.

28 Lettre postface de Pierre Mendès France. Cf. Gros, *op. cit.*, p. 89-99.

29 Elgey, *op. cit.*, p. 67-68.

30 Témoignage du militant néo-destourien Bouali (Béehir) In *Souvenirs*. Tunis, SA-GEP, s.d., p. 174 (en arabe). Voir Hédi Nouira : «Les réformes tunisiennes», *Le*

texte des contacts franco-tunisiens renoués en 1954 était sur la table des pourparlers puis des négociations une somme d'enjeux aussi convergents que divergents pour les deux parties.

2 Les enjeux en présence.

Les enjeux de Mendès France

Deux préoccupations majeures sont à l'origine de la nouvelle politique instaurée par Mendès France : l'urgence de redresser économiquement et moralement la France. Les options de cette orientation sont l'abandon de toute politique de force Outre-mer et la fin de la guerre d'Indochine, la rigueur financière, l'expansion économique et la justice sociale, la défense de l'indépendance nationale de la France. On trouve chez Mendès France, selon l'observation de Georgette Elgey, une sorte de souci moral, une conception de l'existence très proche du « catéchisme républicain » tel qu'il fut enseigné à des générations d'écoliers dans les années 1880-1900. Ce catéchisme républicain n'est, poursuit-elle, que la mise au goût du jour laïque, à l'échelle humaine, des règles divines édictées par l'Ancien et le Nouveau Testament.

Par bien des côtés, Mendès France, ce rénovateur affirmé, rappelle la III^e république (31). Aussi, relève-t-on dans la démarche mendésienne afin de mettre fin à la guerre d'Indochine et tenir en Tunisie la promesse des évolutions nécessaires, de la résolution et du courage. Entre une politique de détente et de réformes et une politique de répression et de force, le gouvernement Mendès France choisit la première. Ce choix suppose un dialogue aussi serein que sincère avec les nationalistes modérés qui n'ont cessé de croire aux valeurs émancipatrices de la France de 1789.

Mendès France entend accomplir des réformes que commandent la justice, notre grande tradition émancipatrice, précise-t-il, et le sens des évolutions nécessaires du XX^e s. (32). Afin de sécuriser la colonie française et dissuader toute poursuite de la violence, il renforce le dispositif

militaire français dans la régence. Le règlement de la crise tunisienne est largement inspiré du scénario établi par Roger Stéphane.

Ce dernier convainc, semble-t-il, Mendès France de nommer le général Boyer de la Tour comme nouveau Résident Général. Il était à la fois, pense-t-il, le chef militaire qui pouvait apaiser l'inquiétude de la population française et l'homme le plus qualifié pour assurer une ouverture libérale et tendre la main aux nationalistes (33). Pour cela, deux divisions ont été dirigées sur la Régence au début août 1954.

C'est un fait que Mendès France a préparé minutieusement les éléments de sa politique d'ouverture en Tunisie. Tout en cherchant à concilier les intérêts fondamentaux de la France en Tunisie avec les revendications modérées des nationalistes, il s'emploie à conjuguer tout risque de contagion révolutionnaire donc extrémiste en Tunisie, et par delà, en Algérie et au Maroc. Plus précisément, la propagande pan-arabe du Caire d'un côté et le soutien accordé par la Libye à l'action des résistants tunisiens de l'autre le préoccupaient au plus haut degré.

A deux reprises, dans ses interventions à l'Assemblée nationale française, les 10 décembre 1954 et 3 février 1955, il évoque son entretien avec Mustapha Ben Halim, président du conseil libyen du 22 novembre 1954 où il était question des camps militaires ou paramilitaires situés en territoire libyen. Il s'y est plaint des infiltrations enregistrées dans le Sud tunisien comme dans le Sud algérien en faisant savoir à son interlocuteur l'intention du gouvernement français de geler l'examen de la requête libyenne relative à l'évacuation du Fezzan occupé par la France depuis la Deuxième Guerre mondiale (34).

De même le 12 novembre 1954, Mendès France convoque l'ambassadeur d'Égypte Mohamed Salah Falaki. La propagande égyptienne et notamment les émissions de la « Voix des Arabes » sont particulièrement visées. Le 27 novembre, M. Falaki l'assure que le gouvernement égyptien interviendra pour cesser le renouvellement de certains excès. Au même moment, l'ambassadeur américain au Caire effectue

Monde, 8 avril 1954 ; «Le but des nationalistes tunisiens», *L'Express*, 3 juillet 1954.

31 Elgey, *op. cit.*, p. 60-61.

32 Intervention à l'Assemblée Nationale, 10 août 1954.

33 Faure, *op. cit.*, p. 595.

34 «Tripolitaine et Fellagha», *La Nouvelle Revue Française d'Outre-Mer*, septembre 1954, p. 371-373.

plusieurs démarches invitant le gouvernement égyptien à modérer le ton des émissions incriminées (35).

Ainsi, l'excitation des milieux fanatiques ou déshérités des trois pays d'Afrique du Nord par des agitateurs étrangers constitue, déclare Mendès France., une immixtion intolérable et dangereuse dans les affaires de l'État français (36). Pour lui, les Libyens et les Égyptiens sont des intrus. Il rejette tout acte de solidarité arabo-islamique, en dépit de la situation économique et sociale alarmante de la Régence dans les années 1954-1955. En un mot, il défend bec et ongles le projet d'une solution unilatérale, franco-tunisienne à la crise du protectorat.

Incontestablement, le gouvernement français redoutait la formation d'un Maghreb uni et révolutionnaire. Dans les notes ayant servi à la communication de François Mitterrand, ministre de l'intérieur, présentée au conseil des ministres le 12 novembre 1954, on relève cette inquiétude : « Quel est le but poursuivi (par les rebelles algériens) :

Certainement donner l'impression à l'étranger, et plus particulièrement à l'ONU dont la session est proche, que l'Algérie est atteinte par la fièvre nationaliste.

Probablement aussi, refaire dans l'action illégale l'unité du MTLD, déchiré par les fractions concurrentes et jusqu'alors inefficaces. *Mais, avant tout, mener une opération militaire en liaison avec l'action des fellaghas de Tunisie (...). Les infiltrations vers l'Algérie de fellaghas tunisiens constatées depuis plusieurs semaines étaient les prémisses de cette action »* (37).

Partant, il est tout à fait aisé de saisir cet enjeu décisif de se prémunir d'un risque réel d'embrasement. L'attention toute particulière réservée par Mendès France à la question du désarmement et éventuellement à la reddition des fellaghas tunisiens en accord avec le Néo-Destour est fort éclairante sur les priorités du gouvernement français.

Il s'agit, relève-t-on, d'utiliser la situation créée par l'agitation fellagha pour faire pression sur les négociateurs tunisiens. Mendès France

35 Note de Pierre Mendès France à Alexandre Parodi, secrétaire général du Quai d'Orsay (6 décembre 1954), Mendès France, *op. cit.*, p.531-533 ; Tudesq (André-Jean), «La radio, instrument et témoin de la révolte», *Révolte et société*, Tome I. Paris, Sorbonne, 1989, p. 182-191.

36 Intervention à l'Assemblée Nationale, 3 février 1955. Mendès France, *op. cit.* p. 705-706.

37 Elgey, *op. cit.*, p.295-296.

explique à ses proches collaborateurs la ligne qu'ils doivent suivre : «Si la négociation réussissait, il est probable qu'une importante proportion des fellaghas rentrera dans l'ordre. Mais il n'est pas exclu qu'une minorité poursuive son action. Le gouvernement tunisien sera alors conduit à s'appuyer de plus en plus sur nous. La séparation entre les tunisiens nationalistes raisonnables qui coopéreront avec nous et les Tunisiens irréconciliables est une évolution que nous avons toujours souhaitée » (38).

En réalité, Mendès France subissait les pressions conjuguées des nationalistes modérés algériens et marocains. Durant l'automne 1954, il reçoit, en compagnie de François Mitterrand, une délégation dirigée par Ferhat Abbas. Celui-ci ne leur cache pas sa perplexité : « Comment voulez-vous qu'il ne se passe rien en Algérie alors que la Tunisie et le Maroc sont engagés dans la voie de l'autonomie ? Il faut absolument faire un État algérien associé à la France (...). C'est à nous, Algériens, de montrer l'exemple aux Tunisiens et aux Marocains, et non inversement, puisque la France nous a reconnus comme les siens, ce qu'elle n'a pas fait pour les Tunisiens et les Marocains » (39). De même, Mendès France n'apprécie pas la déposition du sultan Sidi Mohammed d'Youssef mais il trouve l'institution monarchique archaïque. Il imaginait mal une procédure réformiste au Maroc.

Les enjeux de réformes, de solution négociée du problème tunisien, de la sécurité des colons français et de la pérennité de leurs intérêts en Afrique du Nord -ardemment défendus par Mendès France.- se pressent entre l'automne 1954 et l'hiver 1955. Qu'en est-il des nationalistes ?

Les enjeux des nationalistes (Néo-Destour).

C'est peu dire que le Néo-Destour se trouve durant les négociations entamées avec le gouvernement Mendès France dans une situation inconfortable. Les exigences de Mendès France l'obligent à naviguer entre le Charybde du compromis et le Scylla de la compromission. Les négociations franco-tunisiennes, avoue Roger Stéphane sur un ton désolé, auraient dû être hardies, elle ne furent que médiocres (40).

38 Mendès France, *op. cit.*, p. 482-484.

39 Témoignage de l'intéressé in Elgey, *op. cit.*, p. 313.

40 Stéphane, *op. cit.*, p. 388-389.

Pourtant, les premiers contacts entre les émissaires de Mendès France et Habib Bourguiba, leader du Néo-Destour ou entre Mendès France (avant la constitution de son ministère) et Hédi Nouira à Tunis étaient encourageants (41). Les deux articles de Hédi Nouira parus les 3 et 31 juillet 1954 dans *L'Express* en font foi. Tout en condamnant les réformes du 4 mars 1954, il appelait à une stricte et saine interprétation des rapports franco-tunisiens et de les aligner au niveau de l'évolution historique. Il reconnaissait que la présence française en Tunisie est caractérisée par trois facteurs autant qu'impératifs, stratégique, économique et culturel, mais il rejetait catégoriquement l'Union Française, l'assimilation et l'administration directe. Il réclamait *un contrat novateur*, la mise en place d'institutions nouvelles.

Dans le second article, il fait part de son souhait : qu'une déclaration gouvernementale française mette un terme définitif à la notion mythique de la cosouveraineté ; la mise en forme d'un avant-projet d'une construction future que partenaires gouvernementaux, français et tunisiens, auront à définir et à meubler ; que le gouvernement français reconnaisse l'existence d'un État tunisien, d'une nation tunisienne. Car, le peuple tunisien, conclut-il, sait faire le départ entre la détermination et l'aventure. Et il n'a pas une vocation particulière pour cette dernière.

Mais, une fois les négociations entamées, des difficultés surgissent. Aussi bien Edgar Faure, futur successeur de Mendès France que les socialistes de Tunisie accusent la propension du président du conseil à cultiver le goût du secret (42). Il était illusoire de penser que les rapports franco-tunisiens pouvaient être réglés sur la scène d'un théâtre d'ombres. Il aurait été souhaitable, écrit Dr Elie Cohen-Hadria, secrétaire général de la Fédération Socialiste de Tunisie (SFIO), d'associer officiellement Bourguiba et Ben Youssef aux négociations. *La discussion par personnes interposées est au fond assez peu franche, et, à la longue, elle est malsaine*. Mais, Mendès France pouvait-il faire autrement ? Sa marge de manœuvre est à la merci des interpellations du lobby colonial à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, ces négociations menées sans la présence de Mendès France agaçaient Bourguiba. Le leader du Néo-Destour trouvait que le pointillisme des négociateurs contrariait l'ampleur du geste de Mendès

France (43). Il pensait que les négociations allaient se dérouler rapidement et aboutir à une conclusion favorable au parti. Il espérait que la Tunisie allait obtenir la direction de toutes les administrations à l'exclusion de la Défense nationale et des Affaires extérieures du pays. C'est du moins ce qui ressort du rapport collectif des négociations soumis à Edgar Faure en février 1955.

Lors de l'ouverture des négociations, Bourguiba reconnaît qu'un climat de méfiance s'est instauré dès les premiers contacts, du fait notamment de l'incompétence de certains négociateurs tunisiens. A la date du 22 avril, il se déclarait partisan de la poursuite des négociations jusqu'à leur aboutissement, mais il était obsédé par l'éventualité d'un renversement de gouvernement qui ne pouvait ainsi défendre la ratification des accords franco-tunisiens devant le parlement français.

Enfin, il constatait également un revirement inquiétant dans l'opinion française, ce changement d'attitude étant dû aux événements d'Algérie qui, estime-t-il, se sont produits trop tôt (44). Ce constat se trouve confirmé dans l'interview accordée au journal *L'Express* du 4 décembre 1954. Bourguiba a des doutes, se confie-t-il à Jean Daniel : (ceux-ci) concernent la façon dont la police française en Tunisie peut s'adapter à la nouvelle politique. Pis, rien n'a été fait pour entretenir à l'échelon du peuple tunisien les effets du choc psychologique créé par la déclaration de Carthage. Nous vivons dans le statu quo, c'est-à-dire sur les réformes de M. Voizard, ajoute-t-il. Enfin, il annonce ce qu'il révélera à Mendès France au courant du mois de décembre lors de leur rencontre secrète chez M. Charles Gombault, rédacteur en chef de *France-Soir* et ami personnel du chef du gouvernement, en l'occurrence le droit des Tunisiens à l'indépendance : « Le peuple tunisien a trop attendu, il se sent mûr pour l'autonomie interne et l'attend depuis longtemps pour accepter, précise-t-il, qu'on lui chicane alors qu'on la lui cède avec retard, tel ou tel point de cette autonomie. De plus, cette autonomie est pour nous une étape vers une indépendance ; il dépend encore de la France que cette indépendance se fasse dans l'association et l'enthousiasme. Nous attendons que, conformément à l'esprit du traité

41 *Ibid.*

42 Cohen-Hadria (Elie), «Bilan de l'expérience Mendès France en Tunisie», *La Revue Socialiste*, n° 85, mars 1955, p. 239. Faure, *op. cit.*

43 Stéphane, *op. cit.*, p. 389.

44 Rouanet, *op. cit.*, p.446-447.

du Bardo, la France elle-même nous y conduise et cesse de s'opposer à la marche de l'histoire » (45).

De cette rencontre secrète, peu d'éléments d'information ont filtré. On se rapporte essentiellement au compte rendu établi par Jean Lacouture et à une note non datée figurant dans les papiers personnels de Mendès France (46). Il semble que deux visions se sont mesurées : celle d'une autonomie interne à vocation d'indépendance défendue par Bourguiba et celle d'une autonomie interne statique, du moins pour une longue période, fermement rappelée par Mendès France. Tout en reconnaissant le rôle déterminant du leader du Néo-Destour dans l'opération « reddition des fellaghas » (du 1^{er} au 10 décembre 1954), Mendès France a tenu à ne pas dépasser ses promesses du 31 juillet, fût-ce d'un millimètre.

En fait, l'opinion française se montre plus réticente. Elle relève la collusion entre les résistants (fellaghas) et le Néo-Destour et demeure persuadée que ces derniers vont repartir à très bref délai. En dépit du soulagement ressenti, elle s'élève contre les mesures prises restant convaincue que le problème eut pu être réglé par la force seulement.

Pis, l'inquiétude s'empare d'une large frange du Néo-Destour. Ce dernier se trouve en butte aux reproches de sa fraction extrémiste. Dès le 19 décembre, Salah Ben Youssef déclare à Genève que les conversations franco-tunisiennes ne lui donnent pas satisfaction. Un certain nombre de Néo-destouriens affectent de ne voir dans les négociations en cours qu'un camouflage destiné à maintenir le statu quo et rejoignent le Vieux Destour partisan d'une indépendance totale et sans limitations. À la fin de l'année 1954, l'UGTT accuse, par la voix de son secrétaire général, Ahmed Ben Salah, le gouvernement Tahar Ben Ammar de n'avoir apporté aucune amélioration au sort de la classe ouvrière. En somme, tout semble indiquer que l'enlisement des négociations franco-tunisiennes d'un côté et le déclenchement de la lutte armée dans l'Algérie voisine de l'autre concourent à augmenter le nombre des mécontents et des insatisfaits.

D'autant que le contexte fluctuant de l'année 1954 fragilise le soutien parlementaire accordé au gouvernement Mendès France. Des 419 députés qui ont donné leur aval à la déclaration de Carthage le 10 août 1954, il n'en reste le 10 décembre que 294. Tardive, fragile mais courageuse, la politique contractuelle annoncée dans le discours de Carthage sera vite dépassée par les accélérations de l'histoire.

3 *Le discours de Carthage et les accélérations de l'histoire : abandon, trahison ou dépassement ? (1955-1956)*

Bien après la chute de son ministère à l'aube du 6 février 1955 et jusqu'à 1958, Mendès France continue à croire que, si les relations franco-tunisiennes se sont gravement détériorées, surtout en 1957 et pendant les premiers mois de 1958, c'est parce que la politique de Carthage avait été abandonnée (47).

D'aucuns pensent même que le cadre tracé par Mendès France a été débordé par ses successeurs (48). Au point que les négociateurs français firent rebondir quelques questions sur lesquelles l'accord s'était fait en décembre 1954, en vue d'obtenir des concessions d'un verbalisme assez sonore pour produire l'effet désiré. Les négociateurs tunisiens en profitèrent pour remettre en cause des points acquis. Ces points étaient substantiels, et ne pouvaient être modifiés sans qu'en résultât quelque brèche au cadre de Carthage.

Les différences portaient sur la Convention Générale, la Convention sur le statut des Personnes et la Convention Judiciaire ; elles ne tenaient pas aux solutions adoptées sur les points de litige, et à des changements opérés dans les formules sur lesquelles on s'était antérieurement mis d'accord. Aussi, ces retouches constituent-elles de la part des négociateurs français des concessions qui concernaient la langue ou les tribunaux français et mixtes « pouvant avoir de sérieuses conséquences sur l'avenir de la coopération franco-tunisienne » (49).

Ce n'est point l'avis d'Edgar Faure et encore moins de Guy Mollet. On se trouve devant une chaîne d'insinuations et d'accusations. Mendès France renvoie dos à dos Edgar Faure et Guy Mollet en critiquant leur

45 «Le point de vue des Tunisiens», interview recueillie par Jean Daniel, *L'Express*, n° 80, 4 décembre 1954.

46 Rencontre avec Bourguiba (décembre 1954) Mendès France, *op. cit.*, p. 512-513
Lacouture (Jean), *Cinq hommes et la France*. Paris, Éd. du Seuil, 1961, p. 162-163.

47 Lettre post-face de Pierre Mendès France. Voir Gros, *op. cit.*, p. 89.

48 Les gouvernements Edgar Faure (février-décembre 1955) et Guy Mollet (janvier 1956-1957).

49 Gros, *op. cit.*, p. 70-72.

politique de décolonisation précipitée au Maroc et en Tunisie. Faure renvoie la balle à Mollet et ce dernier s'en défend. Il est vrai que sous le gouvernement Mendès France, Bourguiba se ralliait, malgré tous les inconvénients qui en résultaient pour lui même, au moyen terme offert par le président du conseil français. Il tablait sur des changements, du moins des évolutions possibles.

Edgar Faure connaissait aussi bien que Mendès France les nuances du problème tunisien. Sa femme Lucie dirigeait la revue *La Nef* qui avait publié des articles favorables à la cause tunisienne. Bien plus, il connaissait personnellement Tahar Ben Ammar. Mais, à la différence de Mendès France il accepte de recevoir officiellement Bourguiba le 21 avril 1955 à l'hôtel Matignon. Deux préoccupations marquaient cette rencontre : faire avancer et aboutir les négociations franco-tunisiennes et conjurer le risque de convergences extrémistes au Maghreb. Elle était en quelque sorte imposée par les interférences de la conférence afro-asiatique de Bandoeng (18-25 avril 1955) condamnant le colonialisme et à laquelle participait l'opposant aux conventions franco-tunisiennes, le secrétaire général du Néo-Destour, Salah Ben Youssef.

Ce dernier, note Edgar Faure, se préparait à ouvrir le feu sur les accords en prétendant qu'ils étaient pires que le protectorat. Mais, après le 21 avril, la position de Bourguiba devenait, ajoute-t-il, suffisamment forte pour assurer son succès définitif, qui était conforme à l'intérêt de la France. Ben Youssef avait noué des contacts avec les groupes armés de la libération et cherchait une occasion d'entraîner la Tunisie vers une rébellion où il escomptait sa nouvelle chance (50).

Toutefois, autant Edgar Faure, contexte aidant, eut la tâche relativement aisée de faire aboutir les négociations franco-tunisiennes, autant il s'est trouvé dans l'improvisation totale pour résoudre la crise marocaine. Les préconditions d'un possible dialogue comme ce fut le cas pour les contacts entrepris entre les responsables du Néo-Destour et les libéraux du parti radical (Mendès France) et du parti socialiste (Robert Verdier) n'existaient pas pour le Maroc. Plutôt les conséquences de la grave erreur d'avoir déposé et exilé le sultan Sidi Mohamed Ben Youssef (août 1953) d'un côté et l'évolution de l'option militaire en Algérie (novembre 1954-automne 1955) de l'autre immobilisent l'exécutif français dans une suite inconséquente d'ordres et de contre-ordres (51).

La nomination du général Boyer de la Tour en tant que Résident Général de France au Maroc (fin août 1955) complique encore la situation. Ayant le soutien du maréchal Juin, il s'efforce de retarder les échéances fixées par le gouvernement Faure. Les 3 et 4 octobre 1955, Allal El Fassi, leader du parti Istiqlal approuve au Caire la constitution d'une armée de libération de l'Afrique du Nord et la poursuite de la lutte jusqu'à l'indépendance totale du Maroc et de l'Algérie.

Un jour après l'ouverture des travaux du congrès du Néo-Destour à Sfax le 15 novembre 1955, le sultan exilé Mohammed V effectue un retour triomphal au Maroc et promet de négocier avec la France les conventions d'interdépendance et le partage des pouvoirs durant une période de transition. C'est qu'auparavant, les accords d'Antsirabé (septembre 1955) ont reconnu le droit du Maroc à l'indépendance (52). Contrairement à l'appréciation de Pierre Rouanet rendant coupables «des imprudences, contretemps et étourderies commis au Maroc» puisqu'ils «ont ouvert devant Bourguiba une perspective qu'ils jugeaient définitivement fermée par Mendès France», c'est plutôt le régime des partis instauré par la IV^e république qui en est le responsable. Ce régime permet au lobby colonial nord-africain de défendre avec ténacité ses intérêts et de faire avorter la moindre tentative de réforme (53).

Car, aussi bien Pierre Mendès France et Edgar Faure que Guy Mollet ont eu maille à partir avec cette réalité incontournable de la vie politique française. Toutefois, leur succès ou échec est tributaire également du choix des priorités et de la manière d'agir. La courageuse et judicieuse politique de Carthage, observe Jean Lacouture, ne pouvait être que l'amorce, mais pas le modèle, d'une stratégie pour l'ensemble de l'Afrique du Nord.

Dans la bataille pour la paix nord-africaine, Mendès France ne retrouve pas, poursuit-t-il, le consensus que lui avait valu son maniement de la crise indochinoise. S'agissant du Maghreb, les intérêts sont plus forts, mieux représentés, le désastre moins patent, l'opposition moins désemparée (54). Peut-on adhérer, dans ce cas, à cette conclusion -a contrario-formulée par Simone Gros : le précédent tunisien (n'ayant)

52 Faure, *op. cit.*, pp. 378-387.

53 Rouanet, *op. cit.*, p. 439-471

54 Lacouture, *op. cit.*, p. 282.

50 Faure, *op. cit.* p. 195.

51 Elgey, *op. cit.*, p. 485 sq

pas servi pour le Maroc, il était inévitable que le précédent marocain (déclaration de La Celle Saint-Cloud le 6 novembre 1955 annonçant l'indépendance) servît pour la Tunisie (55) ?

La réponse ne peut être que nuancée, car il est vrai que la politique française en Afrique du Nord était dépassée par l'accélération de l'histoire. L'exemple anglais ne lui a pas servi de détonateur. Commentant l'évolution de la situation au Maroc et en Tunisie, le journal *Le Monde* du 7 février 1956 établit ce constat : «C'est un nouveau témoignage de cette accélération de l'histoire à laquelle par suite de nos imprévoyances...nous assistons, quasi-impuissants en Afrique du Nord. Comment refuser à la Tunisie l'indépendance dans laquelle le Maroc s'est en fait installé (...)».

Conclusion

Ainsi, la politique engagée en Tunisie par le pari du 31 juillet 1954 présentait deux dangers dont Mendès France, eu égard à l'insuffisante évolution de l'opinion publique française, n'a pas su ou pu se garder. Le premier, c'est que le plan Mendès France était statique. Il va sans dire qu'on ne peut condamner un peuple à l'autonomie interne à perpétuité. Le deuxième, c'est que la Tunisie était artificiellement isolée du contexte nord africain. Et si, par exemple, les socialistes de Tunisie avaient été si pressés en 1949 de prononcer le mot d'indépendance à propos de la Tunisie, c'est qu'ils ressentaient d'avance le retentissement que ne manquerait pas d'avoir en Tunisie la proclamation de l'indépendance de la Libye pour 1950 (56).

Par ailleurs, c'est un fait que la visite-éclair du 31 juillet 1954 a réussi sa parade psychologique. Pour cela, Mendès France était bien conseillé par Jean-Jacques Servan-Schreiber et Roger Stéphane. Au niveau politique, cette visite n'a pas répondu entièrement aux vœux formulées par Hédi Nouira, secrétaire général adjoint du Néo-Destour en 1953 : «Ce n'est pas à coups d'exclusives et de restrictions mentales, écrit-il, qu'on provoquera le choc psychologique capable de rallier, autour d'un programme bien conçu, les forces vives du pays. Ce n'est pas davantage, poursuit-il, en donnant l'apparence d'une revanche de

l'esprit de réaction sur l'esprit d'évolution qu'on facilitera la reprise du dialogue.» (57). Certes, ce que Mendès France a dit dans son discours n'avait rien de révolutionnaire. Mais, la nouveauté réside dans le fait qu'un gouvernement français manifeste pour la première fois la volonté réelle de passer des paroles aux actes. Cependant, il y a lieu de penser que Mendès France n'était pas insensible à l'argumentation développée par Charles Saumagne, inspecteur général honoraire de l'administration coloniale et historien de qualité, qui essayait de faire prévaloir sa conception de l'autonomie et jouant un rôle déterminant dans l'élaboration des Conventions signées le 3 juin 1955 (58).

En tout cas, comme le rappelle Jean Lacouture, Mendès France n'est pas un militant d'avant-garde de la décolonisation. Il est très jacobin, trop fervent de l'école laïque, trop disciple de Jules Ferry pour ne pas reconnaître quelques vertus à la présence française ou européenne outre-mer. Et sa démarche, en cette matière, sera toujours prudente, attentive au mûrissement plus qu'à la rupture (59).

Il ne rompt pas avec le parti qui regroupe les défenseurs les plus efficaces du maintien de l'Union Française. D'aucuns parlent même du mythe «Mendès France anticolonialiste» soigneusement entretenu par certains de ses partisans, en tête desquels *L'Express* de Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud, et le club des Jacobins de Charles Hernu (60). En 1958, le projet de la création d'une communauté Franco-Nord-Africaine proposé par Mendès France et le courant malletiste au sein de la SFIO est lancé entre autres pour étouffer l'élan nationaliste maghrébin (61).

MOHAMMED LOTFI CHAIBI

Enseignant d'histoire, Université de Tunis

55 Gros, *op. cit.*, p. 78.

56 Cohen-Hadria (Élie), «Méditation critique, oui ! Mea culpa, non !», *La Revue Socialiste*, n° 109, juillet 1957, pp. 172-173.

57 Nouira, *op. cit.*, p. 190.

58 Saumagne (Charles), *Journal et écrits (Tunisie 1947-1957)*. Nice, CMMC, 1979, pp. 169-241.

59 Lacouture, *op. cit.*, p. 267.

60 Biondi (J.P.), *Les anticolonialistes (1881-1962)*. Paris, Robert Laffont, 1992, pp. 305-306.

61 Gros (S.), *op. cit.*, p. 96-99. Ries (J.), «L'heure de la lucidité : Perspectives socialistes en Afrique du Nord», *La Revue Socialiste*, n°106, avril 57, pp. 350-365; «S'en aller ou se battre», *La Revue Socialiste*, n°107, mai 1957, pp. 483-499